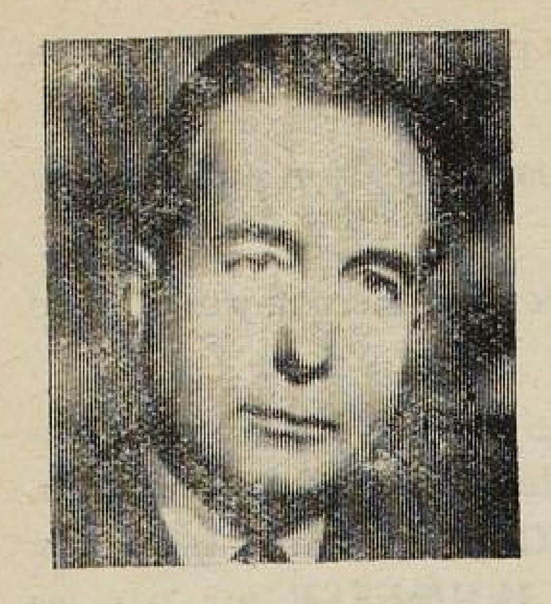


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DE MARS 1967

Candidature du
Rassemblement Démocratique
présentée par la **FÉDÉRATION**

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le 25 Novembre 1962, par une large majorité, vous m'avez désigné pour être votre représentant : je ne pense pas avoir trahi votre confiance.

Je vous avais dit que toutes celles, que tous ceux que les difficultés de la vie assaillent, pourraient, sans distinction d'opinion, s'adresser à moi : l'innombrable courrier que je reçois, les centaines de permanences que j'ai tenues prouvent bien que le Député est l'intercesseur tout désigné entre les citoyens et l'Administration.

J'avais pris l'engagement :

- de défendre les **CLASSES MOYENNES** (professions libérales, commerçants, industriels, artisans, cadres) indispensables à l'équilibre social de la Nation, qui savent les dangers qui les menacent et qu'une fiscalité trop lourde et injustement répartie accable. Les PETITES et MOYENNES ENTREPRISES doivent être mises en état de faire face à l'évolution économique du monde moderne.
- de plaider sans trêve la cause de l'**AGRICULTURE,** de nos EXPLOITATIONS FAMILIALES traditionnelles qui sont un élément fondamental de la vie de notre pays et qui ne sont pas incompatibles, bien au contraire, avec le progrès technique et la productivité.

Il n'est pas juste que les agriculteurs qui représentent le 1/4 de la population ne reçoivent que le 1/6 du revenu national ; il n'est pas juste que les prix agricoles ne suivent pas l'augmentation continue du coût de la vie, des charges sociales et des impôts, malgré le plan dit de "stabilisation" !

- d'aider les **SALARIÉS,** à obtenir, dans la Nation, la place qui leur est due : par la promotion du SYNDICALISME, la classe ouvrière doit concourir à l'élaboration de la politique économique et sociale du pays. Le droit au travail exige la sécurité de l'emploi, le relèvement des salaires, des traitements, des retraites ; la PROMOTION de la FEMME exige le respect du principe "à travail égal, salaire égal".
- d'être, enfin, l'avocat de celles et de ceux qui sont, toujours, les victimes des privilèges et des intérêts égoïstes des puissants groupes financiers, grands bénéficiaires de la politique économique actuelle.

Le combat pour ces justes causes, je crois l'avoir mené tant au sein des commissions parlementaires, spécialement de la Commission des Affaires Culturelles, Sociales et Familiales, qu'à la Tribune de l'Assemblée Nationale et par de multiples interventions personnelles.

J'ai voulu, avant tout, axer mon action sur la défense du MONDE RURAL, c'est à dire celui de nos PETITES CITÉS et de nos VILLAGES : à l'époque de la concentration à outrance qui est la nôtre - et qui recèle de graves menaces tant pour l'économie du pays que pour la santé physique et surtout morale des citoyens - le monde rural doit être plus que jamais un facteur d'équilibre. Mais il faut l'équiper, le moderniser, l'adapter aux exigences du monde contemporain, afin qu'il retienne ses habitants et qu'il puisse en accueillir de nouveaux : le véritable aménagement du territoire, ce n'est pas l'entassement des hommes et des entreprises dans les grandes villes inhumaines !

C'est dans cet esprit que j'ai pris l'initiative de fonder la **LIGUE NATIONALE D'ACTION RURALE** (L. I. N. A. R.) dont le but est de coordonner l'action de toutes celles et de tous ceux qui travaillent à l'épanouissement du monde rural, veulent sauvegarder la personnalité de nos COMMUNES, si

chères à notre cœur, et œuvrent pour l'implantation indispensable d'entreprises permettant d'assurer aux ouvriers le PLEIN EMPLOI.

C'est une tâche passionnante que de travailler avec foi à l'expension du pays que l'on aime, notre **CHAROLLAIS,** terre harmonieuse et à l'avenir assuré.

Mais que de démarches à faire, que d'obstacles à vaincre pour obtenir des crédits nécessaires à toute réalisation !

Quand nos campagnes manquent de bons chemins, d'adductions d'eau, de lignes électriques ou téléphoniques, quand nos cités manquent de LOGEMENTS et d'ÉCOLES, quand les médecins dénoncent la grande misère des hôpitaux, quand on lésine sur la retraite des **ANCIENS COMBATTANTS,** quand tant de **PERSONNES AGÉES** n'ont pas le nécessaire pour vivre, quand la **JEUNESSE** n'a pas les classes, les stades, les piscines qu'elle réclame,

non, on n'a pas le droit de gaspiller des milliards pour des DÉPENSES INUTILES, SOMPTUAIRES, OU SIMPLEMENT SUPERFLUES, comme celles de l'aménagement d'une Région Parisienne que nos technocrates nous préparent pour y accueillir 15 millions d'habitants, comme celles de bombes dépassées avant même d'être mises au point.

Ce n'est pas cela la **JUSTICE SOCIALE,**
Ce n'est pas cela la **VRAIE DÉMOCRATIE.**

La FRANCE que nous voulons sera une France authentiquement démocratique : ni pouvoir personnel omnipotent et incontrôlable, ni instabilité comme celle que nous avons connue jadis et que nous ne voulons revoir à aucun prix,

mais contrat entre la majorité de l'Assemblée Nationale et le Gouvernement pour la durée de la Législature avec retour devant les électeurs en cas de rupture du contrat.

La FRANCE que nous voulons fera une politique sociale généreuse et s'honorera en prenant, dans le cadre de l'EUROPE, la tête d'une croisade pour le **DÉSARMEMENT** et la **PAIX** : elle demandera aux Nations de mettre fin à la course aux armements, elle leur demandera aussi que cesse cette concurrence de prestige pour la conquête de l'espace, pacifique certes, mais ruineuse ; elle leur demandera de consacrer les économies ainsi réalisées à l'amélioration du sort des peuples : ce sera la vraie grandeur de la France !

Si j'ai l'honneur d'être réélu, je continuerai de lutter sans cesse pour le triomphe de cet IDÉAL, de travailler à l'expansion et à l'aménagement de notre CHAROLLAIS, de vivre au milieu de vous, partageant vos joies, vos soucis et vos peines.

Je continuerai à mener le combat pour l'édification d'une **République moderne, jeune,** adaptée à notre époque, et tournée vers l'avenir.

Paul DURAFFOUR

Maître des Requêtes au Conseil d'État
Maire d'Anzy-le-Duc
Député sortant

Légion d'honneur - Croix de guerre 1939 - 1945

Suppléant :

Louis QUÉROY
Conseiller Général
Maire de DIGOIN

IMP. BÉRARD · MARCIGNY